



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé (en date du 4 juin 2010).

## ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les céréales d'automne. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours.

Pour le blé d'automne, les conditions sèches du mois de mai n'ont pas été jusqu'ici favorables au développement des spores du champignon causant la fusariose de l'épi. Donc, malgré les précipitations des tout derniers jours (début juin), si votre blé d'automne est à la floraison maintenant ou sur le point d'arriver à l'anthesis dans les trois prochains jours, les conditions des dernières semaines n'ont pas été favorables au champignon et le risque d'infection pour le blé d'automne, **qui est ou qui sera en floraison aujourd'hui ou dans les prochains jours, est faible. Ces conditions rendent peu pertinent l'usage d'un traitement avec un fongicide pour lutter contre la fusariose de l'épi du blé.** Le risque d'infection sera à surveiller la semaine prochaine si les précipitations prévues pour les jours à venir sont au rendez-vous.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner de l'information générale pour votre région (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1679&pid=0&r=>).

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 4 juin	Samedi 5 juin	Dimanche 6 juin	Lundi 7 juin	Mardi 8 juin
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Outaouais, Lanaudière Sud, Basses-Laurentides	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

**Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :**

T-Élevé :	Très élevé	M-Faible :	Moyen à faible
Élevé :		Faible :	
É-Moyen :	Élevé à moyen	T-Faible :	Très faible
Moyen :		- :	Données insuffisantes

## Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432<sup>MD</sup> F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **PROLINE<sup>MD</sup> 480 SC** (prothioconazole) est homologué **pour le blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le fabricant.** Consultez les étiquettes et les directives du fabricant qui sont déposées sur le site Web d'Agri-Réseau :

Folicur<sup>MD</sup> 432 F : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Folicur432F.pdf>

Proline<sup>MD</sup> 480 SC : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Proline480SC.pdf>

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

L'usage d'autres fongicides est homologué par l'ARLA, mais certains produits ne semblent pas disponibles :

Bravo® 500 (Syngenta) : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=7200](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=7200)

Bravo 720 (Syngenta) : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=16885](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16885)

Echo 720 (Sipcam Agro USA, Inc./Distribué par United Agri Products Canada Inc.) : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=18187](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=18187)

### Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – grandes cultures – 4 juin 2010*

